

VALOREM Valorisons ensemble les ressources de vos territoires

La société VALOREM travaille depuis 5 ans au développement du premier projet éolien d'ex Aquitaine, sur la commune de Lesparre-Médoc. Aboutissement de ce parcours, le projet entre en enquête publique du 21 octobre au 21 novembre 2019 !

Chiffres clés :

- Nombre d'éoliennes : 12
- Puissance totale : 41 à 50 MW
- Hauteur en bout de pale : 200 à 210 m
- Investissement global : environ 78M€
- Retombées fiscales sur le territoire : supérieures à 500 000 €
- Production prévisionnelle : 150 GWh/an, soit le besoin en électricité de plus de 30 000 foyers résidentiels¹ médocains (env. 40% de la population du Médoc)

Comment participer à l'Enquête Publique

Le Tribunal Administratif a nommé un commissaire-enquêteur, M. Francis CLERGUEROU, pour recueillir votre avis. Le commissaire-enquêteur sera présent à la mairie de Lesparre-Médoc :

- lundi 21 octobre 2019 de 14h00 à 17h00 ;
- lundi 28 octobre 2019 de 14h00 à 17h00 ;
- mercredi 6 novembre 2019 de 14h00 à 17h00 ;
- samedi 16 novembre 2019 de 9h00 à 12h00 – Salle « La Forêt », Place St Clair – St Trédoly ;
- jeudi 21 novembre 2019 de 10h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h00.

Vos contributions peuvent également être envoyées :

- par voie postale, à l'attention du commissaire enquêteur, Monsieur Francis CLERGUEROU – Hôtel de ville – Enquête publique COEUR MEDOC ENERGIES – 33340 Lesparre Médoc.

- par voie dématérialisée à partir du 21 octobre 2019 à 00h00 jusqu'au 21 novembre 2019 à 24h00, en consultant le registre électronique accessible à l'adresse suivante : <https://www.registre-numerique.fr/parc-eolien-lesparre> et/ou par courrier électronique à l'adresse parc-eolien-lesparre@mail.registre-numerique.fr.

A l'issue de l'enquête, le commissaire-enquêteur émettra un avis sur le projet. Cet avis sera ensuite complété par celui de la commission départementale de la nature, des paysages et des sites (CDNPS), afin de permettre au Préfet de statuer sur notre demande.

Premier Parc éolien de l'ex Aquitaine, il verra le jour sur la commune de Lesparre-Médoc, qui a réaffirmé sa volonté de voir ce projet se concrétiser. Il prévoit l'implantation de douze turbines au cœur du Médoc (voir carte ci-après). VALOREM et son partenaire, la Caisse des Dépôts et Consignations, ont privilégié des parcelles communales pour accroître les retombées économiques du territoire.

Une première campagne de financement participatif, mise en place par la Caisse des Dépôts et Consignations et VALOREM en 2016 a permis de récolter 50 000 € pour le financement des études environnementales et de productible du projet. Le projet a ensuite fait l'objet d'une d'autorisation environnementale - qui inclut son permis de construire - en novembre 2017. Déclaré complet et recevable par l'administration, le projet entre désormais en phase d'enquête publique.

Nous espérons ainsi que vous serez nombreux à vous mobiliser pour le projet !

Enfin, nous nous réjouissons que le territoire du Pays Médoc ait obtenu le classement de Parc Naturel Régional. L'un des objectifs du futur Parc Naturel Régional est de devenir un territoire à énergie positive (TEPOS) à l'horizon 2030.

Cela passe par le développement des énergies renouvelables, et naturellement de l'éolien. D'ailleurs, vous avez été nombreux (77%) à répondre favorablement ou très favorablement au sondage sur les énergies renouvelables par eXplain et Valorem en juin 2018 sur le Médoc (méthodologie et résultats du sondage disponibles sur le site internet du projet). Ce territoire représente le plus gros potentiel éolien de l'Aquitaine, offrons-lui l'opportunité de réussir sa transition énergétique !

Notre engagement à nos côtés contribue au développement des énergies renouvelables. Associées aux économies d'énergies, leur rôle est essentiel pour freiner le changement climatique mondial. Outre la réduction des émissions de CO₂, ces énergies produites localement participent aussi au développement économique des territoires qui les accueillent.

Les différentes phases du projet

Le développement d'un projet éolien s'étale sur plusieurs années, des études à sa mise en service.

Demande d'Autorisation Environnementale en cours d'instruction



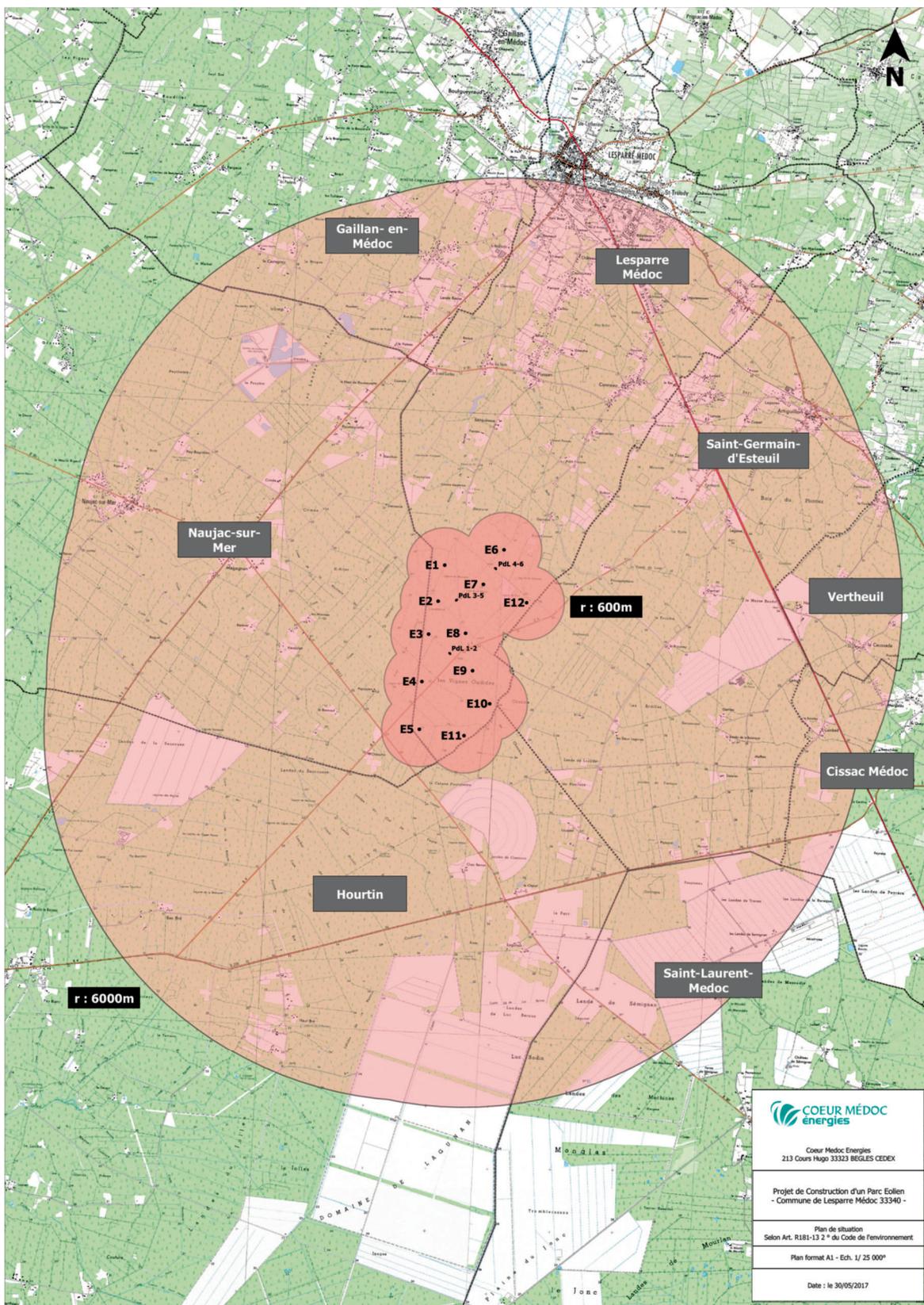
Un site internet et des points de vue dédiés au projet

Nous avons créé il y a 4 ans un site internet dédié au projet. Régulièrement mis à jour, vous y trouverez les informations essentielles sur le projet ainsi que sur son planning.

www.parc-eolien-coeur-medoc-energies.fr

Valorem a également développé un programme de réalité virtuelle simulant l'implantation des éoliennes depuis certains points de vue à proximité du futur parc. 4 points de vue vidéos du parc sont en ligne. Tapez sur Youtube : « **parc éolien de Lesparre-Médoc** » !

La carte d'implantation des éoliennes et du périmètre d'enquête publique



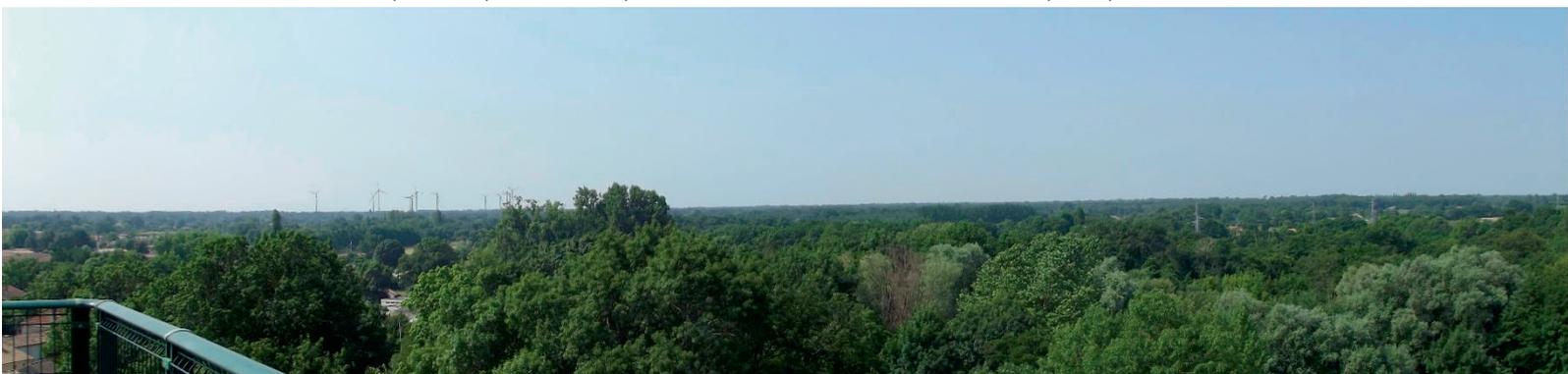
Quelques points de vue du site



Photomontage depuis l'aérodrome de Saint Laurent Médoc – distance à l'éolienne la plus proche : 5,8 km



Photomontage depuis le port de Piqueyrot – distance à l'éolienne la plus proche : 12,5 km



Photomontage depuis la Tour de Lesparre – distance à l'éolienne la plus proche : 6,3 km

Pour en savoir plus :

- France Energie éolienne : www.fee.asso.fr
- Enercoop : www.enercoop.fr
- Association Negawatt : www.negawatt.org
- Association CREAQ : <http://www.creaq.org>
- ADEME : www.ademe.fr



Votre contact VALOREM
Chef de projets

Thomas Senant

213 cours Victor Hugo
33323 BEGLES
Mob : 06 09 12 63 86
thomas.senant@valorem-energie.com
www.valorem-energie.com

VALOREM
213 Cours Victor Hugo 33323 BEGLES cedex
05 46 49 42 65
contact@valorem-energie.com

Lettre d'information, Octobre 2019
Directeur de la publication : Communication
VALOREM
www.valorem-energie.com